

Montpellier, le 7 mars 2018



À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique

Objet : Dispositifs dédoublés

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Aujourd'hui, mercredi 7 mars, les enseignants en Education prioritaire ont reçu un courriel leur demandant de se positionner ou pas sur un dispositif dédoublé avant le 13 mars.

Le SE-Unsa 34 conteste fermement cette façon de faire qui consiste à demander à nos collègues de se positionner sur un dispositif dédoublé, avant le mouvement des personnels, avec de trop nombreuses questions, légitimes mais sans réponses, qui impacteront et conditionneront inévitablement leur carrière.

Le SE-Unsa le redit, la mise en œuvre des dispositifs dédoublés sur le département de l'Hérault est une catastrophe comparé à de nombreux autres départements (dont certains dans notre académie) et va fortement déstabiliser le Mouvement 2018 ce qui inquiète, angoisse et parfois révolte nos collègues sur le terrain. Malgré les alertes des organisations syndicales (Alerte sociale, courriers, groupes de travail...) et leur volonté de dialogue, vous avez fait le choix de rester sur votre position sans volonté aucune de l'infléchir.

Par votre décision, les règles élémentaires du Mouvement (attribution d'une priorité absolue sur des postes qui n'ont pas été visibles par tous les collègues) sont bafouées, les personnels dans les écoles sont mis dans des situations de stress et d'inconfort, les équipes stabilisées depuis longtemps sont profondément désorganisées et de nombreux problèmes vont apparaître en termes de gestion des personnels par la suite.

C'est pourquoi je vous informe par la présente, que le SE-Unsa 34 propose aux collègues de ne pas se positionner tant que, d'une part, les questions qui se posent pour le mouvement 2018 des PE et celles relatives aux perspectives pour l'année prochaine n'ont pas obtenu de réponses, et d'autre part, que les règles du mouvement soient respectées.

Le SE-Unsa 34 se tient à votre disposition pour tout contact éventuel et espère sincèrement que vous saurez entendre leur exigence légitime et réciproquement équivalente à celle que l'administration attend d'eux.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34